



FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries – 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 – Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

Communiqué de presse

Fonction publique : De quoi se mêle l'OCDE ?

La Fédération générale des Fonctionnaires Force ouvrière (FGF-FO) s'insurge contre les recommandations de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economique) dans son rapport du 28 février 2012 sur la révision générales des politiques publiques-RGPP- menée par l'Etat Français.

Non contente de considérer que la suppression de moyens et d'effectifs dans la Fonction publique est « *une avancée importante dans la modernisation de l'Etat français* », l'OCDE propose à l'Etat français de poursuivre ses efforts en matière de réduction des effectifs. Pire, elle recommande de différencier les missions ou services qui pourraient être dévolus au secteur marchand de ceux qui seraient susceptibles de rester dans le giron de l'Etat.

L'OCDE recommande aussi de s'attaquer au statut des fonctionnaires en continuant de développer une fonction publique de métier en diminuant encore le nombre de corps et en supprimant le principe de carrière. Pour la FGF-FO, cette gestion des ressources humaines recommandée par l'OCDE, influencée par la « nouvelle gestion publique » (« *new public management* ») est inadmissible.

La FGF-FO rejette fermement cette vision libérale de l'OCDE. On peut même s'interroger du but recherché, voire inavoué quant à la période de publication d'un tel rapport !

Au-delà, faut-il rappeler à l'OCDE les sources du droit de la fonction publique (exemple : l'article 34 de la Constitution).

Faut-il rappeler à l'OCDE sur quels principes notre Fonction publique a été construite : Principes de neutralité, d'impartialité et d'égalité, afin de se prémunir de régimes politiques autoritaires.

Pour seule réponse aux recommandations de cette organisation dont le crédo est la concurrence et la déréglementation, la FGF-FO réaffirme qu'il faut au contraire renforcer les services publics et les doter de tous les moyens nécessaires pour combattre les inégalités et répondre aux besoins sociaux et de solidarité.

Paris, le 15 mars 2012